

Compte-rendu du Conseil des écoles de Jarnouzeau et de St Laurent de Cognac du 5 mars 2022

Participants		
Représentants des parents d'élèves : Mme BROCHET, M. FONTAGNE, Mme LACHAUD, Mme SLOUSSI Excusée : Mme MOREAU et M ^{me} GENEAU	Enseignants : M. DUBAELE, directeur de l'école élémentaire M ^{me} WEISS, directrice de l'école maternelle de Jarnouzeau M. ROLLET, enseignant	Mairie : M. GRAVELLE, Maire Mme COULANGE (conseillère municipale chargée des écoles) IEN : Mme LASFARGUES (excusée)
Président : M. DUBAELE		Secrétaire : Mme WEISS

Ordre du jour :
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du procès verbal de la précédente réunion • Aménagements extérieurs et travaux • Budget • Restauration • Sécurité et hygiène • PPMS / Règlement intérieur / Plan de continuité pédagogique

➤ Les différents points à l'ordre du jour sont abordés au cours de la lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Aménagements extérieurs et travaux
<p><i>École maternelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Travaux réalisés :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réparation du tuyau d'évacuation des eaux usées du sanitaire du haut. ○ Réalisation d'affichages à apposer à l'entrée de l'école, concernant le plan Vigipirate et les consignes sanitaires. ○ Réalisation des panneaux d'affichage pour indiquer l'âge maximal d'utilisation des jeux extérieurs. ○ Pose de crochets de fixation pour ranger les cerceaux. ○ Bêchage d'une petite surface pour effectuer des plantations. • <u>Travaux restant à réaliser :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Retouche de peinture au niveau de l'angle du mur, en haut des escaliers ○ Retouche de peinture d'un volet qui s'écaille ○ Nettoyage du cendrier pour en vider l'eau stagnante ○ Un robinet tourne dans les toilettes sous le préau ○ Ôter le calcaire du robinet de la cantine qui se trouve sous l'armoire à pharmacie et celui des toilettes pour adultes (ceux du haut) ○ Boucher les trous apparents dans le mur et faire une petite retouche de peinture, suite au déplacement du distributeur de papier essuie-mains, dans les sanitaires du préau ○ Faire quelques retouches de peinture bleue sous le préau ○ Laver la trappe d'accès aux combles, dans le couloir ○ Dès le retour des beaux jours, rechercher d'où viennent les guêpes si le problème se pose à nouveau ○ Etude de la faisabilité d'agrandissement du parking : M. Gravelle précise qu'un projet est en cours. Il permettrait également de réaliser une entrée par l'arrière de l'école afin de supprimer tout déplacement piétonnier au bord de la route. <p>D'autre part, M. Gravelle indique qu'à partir du mois de juin, et pour une durée de 2 mois, la rue principale de Jarnouzeau va être fermée à la circulation en raison de la réfection de la chaussée.</p>

• Nouvelles demandes de travaux :

- Couper à ras les plants secs, dans la zone qui a été bêchée
- Tailler la lavande, désherber et ôter la mousse du parking et du trottoir
- Recoller la toile de verre du couloir, près de la porte d'entrée de la classe
- Damer les monticules de terre dus aux taupes

École élémentaire :

• Travaux réalisés :

- Ajout de broyat autour des plantations pour éviter de marcher dans la terre
- Pose très efficace d'un filet au-dessus des WC handicapés, sous le préau, de façon à ce que volants et balles ne restent pas coincés en hauteur
- Vérification du problème d'évacuation de la gouttière du préau
- Fixation des lunettes des 1^{er} et 3^{ème} toilettes, chez les filles

• Travaux restant à réaliser :

- Effectuer quelques retouches de finition à la peinture du préau
- Nettoyer les traces de marrons écrasés à l'arrière de la sacristie
- Réaliser de nouveaux affichages moins fragiles, à aposter à l'entrée de l'école, concernant le plan Vigipirate. Peut-être faudrait-il investir dans des affichages vendus dans le commerce ?

• Nouvelles demandes de travaux :

- Regarder pourquoi il n'y a pas d'eau dans les toilettes adultes de la cantine
- Retourner la terre le long du muret et évacuer les cailloux afin d'y faire des plantations.
- Trouver un moyen de réduire la consommation d'eau des lavabos : le bouton poussoir ne permet pas d'arrêter l'écoulement lorsque l'on n'a plus besoin d'eau. Peut-être faut-il mettre des réducteurs de débit ou des robinets classiques.

Dans l'avenir, il serait intéressant d'étudier la possibilité d'avoir de l'eau chaude pour se laver les mains.

Budget

École maternelle

- Achat d'une dizaine d'assiettes creuses et de petites cuillères pour la cantine.
- La mairie va financer le transport en bus pour la sortie de fin d'année à la ferme de Magné (315€).

École élémentaire

- Le visiophone a été installé. Les trois sonnettes seront identifiées afin que les personnes qui se présentent à l'école sachent laquelle ils doivent utiliser. Les enseignants auront une formation, un soir après la classe.
- La mairie va proposer différents modèles de devise républicaine à appliquer sur la façade de l'école. Les enseignants choisiront le modèle et son emplacement.
- La convention pour la classe de découverte de M. Rollet a été signée par la structure d'accueil, la mairie et l'école. Le séjour au centre de Saint-Palais sur mer se déroulera du 11 au 15 avril 2022. Le coût total du voyage s'élève à 2 605 €. L'APE prend en charge les frais de transport (environ 524 €). Une participation de 50 € est demandée aux familles. C'est Mme Morland Nathalie qui accompagnera la classe. Au programme du séjour : pêche à pied, étude de la dune et ramassage de la laisse de mer, visite d'une exploitation ostréicole à La Tremblade, découverte du port de Royan, traversée de l'estuaire de la Gironde et visite du phare de Grave. Une réunion d'information aura lieu à la fin du mois de mars.
- Un nouveau contrat de maintenance pour le matériel informatique doit être signé. M. Dubaëla va transmettre un devis à la mairie.
- M. Dubaële demande s'il serait possible de changer l'aspirateur des classes car il n'aspire plus. Mme Weiss signale que celui de l'école maternelle tient avec du scotch et que son renouvellement devra également être envisagé.

Cette année encore, Grand Cognac va financer les séances de natation des élèves de CP, CE1 et CM1. Comme les CM2 n'ont pas pu effectuer leurs séances l'année dernière, en raison de la pandémie, ils se joindront au groupe, soit 24 élèves au total.

Restauration scolaire / garderie et COVID

En raison de l'allègement des restrictions dues au COVID, il n'y aura plus qu'un seul service de cantine, à l'école élémentaire, à partir du retour des vacances de Pâques.

Cependant, les garderies seront maintenues sur les deux sites, et ce, de manière pérenne car cela permet aux enfants de l'école élémentaire d'effectuer leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Hygiène et sécurité

- Mme Weiss demande s'il serait possible d'obtenir les résultats des tests sur la qualité de l'air des classes qui ont été réalisés avant les vacances de février.
- M. Gravelle précise que les résultats des prélèvements réalisés à la cantine sont excellents.
- Le second exercice d'évacuation incendie a été réalisé à l'école maternelle. Il le sera également bientôt à l'école élémentaire.

Questions diverses

Une nouvelle élève est inscrite à l'école maternelle.

La séance est levée à 19h20

Fait à Saint Laurent de Cognac, le 5 mars 2022

Le Président du Conseil d'École
M. DUBAELE



La secrétaire de séance
Mme WEISS

